



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11422>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-11422**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Hospitalier Victor DUPOUY D'ARGENTEUIL

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26950163100015

Ville : ARGENTEUIL

Code postal : 95100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.maximilien.fr

Identifiant interne de la consultation : 24S0013

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Farida BOUCHAKOUR

Adresse mail du contact : Ght-cellule-marches@ch-argenteuil.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 134232564

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** CF règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** CF règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** CF règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/03/2024 à 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Transfert des locaux serveurs, onduleurs et autocomps y compris matériels onduleurs au niveau R-1 du bâtiment 21 pour les besoins du Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché de travaux relatif au transfert des locaux serveurs, onduleurs et autocomps y compris matériels onduleurs au niveau R-1 du bâtiment 21 pour les besoins du Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre.

Lieu principal d'exécution du marché : NANTERRE

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Corps d'états architecturaux

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45223220

Lieu d'exécution du lot : NANTERRE

- **Description du lot :** Electricité - Faux-plancher

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432120

Lieu d'exécution du lot : NANTERRE

- **Description du lot :** Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Lieu d'exécution du lot : NANTERRE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite du site avant la date de remise des offres est non obligatoire. Cependant compte-tenu de la nature de l'opération (réhabilitation en site occupée) il est fortement conseillé de l'effectuer. A cet effet, ils sont invités à contacter par mail (ludivine.lebrun@ch-nanterre.fr et denis.lesayec@ch-nanterre.fr) respectivement Directrice de l'ingénierie, des travaux, de la maintenance et des sécurités, responsable de la cellule travaux du CASH de Nanterre, et en copie la cellule des marchés du GHT (ght-cellule-marches@ch-argenteuil.fr) afin de convenir d'un rendez-vous. A l'issue de cette visite, une attestation de visite est remise à l'entreprise. Celle-ci doit être impérativement jointe à l'offre dûment signée par le référent du CASH ou son représentant chargé de la visite. A défaut, l'offre du candidat sera déclarée irrégulière.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024